



DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 janvier 2017 à 20 H 00

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : M. BUISSET David, M DEFFAINS Mickaël, Mme BRANDILY Geneviève, M RENAULT Alain, Mme PEUVREL Mireille, M ROUAULT Dominique, M ROZET Claude, M ROUILLE David, M MAHE Olivier, Mme DUFOUIL Christiane, M BOUGARD Frédéric, Mme GROSSET Christèle, Mme VAUQUENU Mélanie.

Absents excusés : M LEFAUCHEUR Guy, Mme GROSSET Audrey.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Mickaël DEFFAINS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016 à l'unanimité.

Délibération n°1/2017

OBJET : ACHAT D'EQUIPEMENTS DE SIGNALISATION.

Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal de solliciter l'acquisition de panneaux de signalisation et de numéros de maisons suite à un inventaire réalisé au cours de l'année 2016.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal à l'unanimité,

- ACCEPTE les devis de l'entreprise Lacroix Signalisation pour un montant total de 1 756.23 € H.T.
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
-
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents de cette affaire.

La séance est levée à 22 h 15.

D. BUISSET	D. ROUAULT	M. DEFFAINS	O. MAHE
G. BRANDILY	F. BOUGARD	M. PEUVREL	M. VAUQUENU
C. ROZET	C. GROSSET	A. RENAULT	D. ROUILLE
C. DUFOUIL			

Date d'affichage : 2mars 2017.